

Mardi 4 juillet 2023

Interdiction de baignade à Belle-Isle

À la suite d'analyses de la qualité de l'eau du lac de Belle-Isle réalisées par le laboratoire santé environnement hygiène de Carso, et par mesure de précaution, la baignade est interdite à partir de ce mardi 4 juillet.

Cette mesure est en vigueur au moins jusqu'au jeudi 6 juillet et dans l'attente des nouveaux résultats de prélèvements réglementaires commandés par l'Agence régionale de santé du Centre.

Sur site, un drapeau rouge a été hissé afin de prévenir les baigneurs de cette interdiction.

Tous les moyens sont mis en place afin d'assurer un retour à la normale le plus rapidement possible.